# FAIRE CULTURES COMMUNES

## 4 axes · 20 préconisations pour les Musiques Actuelles en Occitanie

#MUNICIPALES2026 #OCCITANIE

OCTOPUS

FÉDÉRATION DES **MUSIQUES ACTUELLES** EN OCCITANIE

# FAIRE CULTURES COMMUNES

## AVANT-PROPOS

Les artistes, les cafés-concerts, les studios d'enregistrement et de répétition, les structures d'édition, les labels, les disquaires, les festivals, les écoles de musique, les radios, les médias culturels, les salles de spectacle et de concert, les compagnies, les structures d'accompagnement, les agences de tournée, les centres de formation professionnelle…

Cet ensemble forme une chaîne vivante, indispensable et créative, sans laquelle nos territoires perdraient une part essentielle de leur vitalité. Ces acteurs et actrices ne se contentent pas d'animer la vie locale : leurs actions la transforment, l'enrichissent et la rendent plus juste, plus sensible et plus ouverte.

Selon une étude du Centre national de la musique, plus des trois quarts des Françaises et des Français considèrent que la musique occupe une place importante dans leur vie, un chiffre qui s'élève à 90 % chez les moins de 25 ans.*

Ce constat doit nous interpeller : la musique n'est pas un « plus » culturel ; elle est un besoin, un repère, un espace d'expression et de compréhension du monde.

Forte de ses adhérentes et adhérents implantés sur tout le territoire de la région Occitanie, la Fédération Octopus entend prendre pleinement part au débat public et porter une voix claire auprès des candidates et candidats aux élections municipales de 2026. Nous appelons à ce que les Cultures, et en particulier les musiques, demeurent ou deviennent un axe stratégique des politiques locales.

« Faire cultures communes », c'est défendre l'idée que la culture doit être au cœur de la commune, au cœur du projet politique, au cœur du vivre-ensemble. Les artistes et l'ensemble des actrices et acteurs culturels sont bien plus que des animateurs du territoire, ils tissent des liens, suscitent des élans collectifs, nourrissent l'imaginaire, questionnent nos certitudes et accompagnent les mutations profondes que traverse notre société.

Là où la culture est forte, la démocratie est plus vivante, les solidarités plus réelles et les territoires plus résilients.

**Étude réalisée par l'institut de sondage Ipsos sur la base d'un échantillon de 4 000 répondants.*

## axe 1 · CULTURES

# FORCES VITALES DE NOS COMMUNES

Investir la culture,
c'est renforcer l'action locale

Castanet-Toulouse - Radio ©ConVivencia avec l'asso Jeunes Parenthèse

### 1 PRENDRE SOIN DE L'EXISTANT, RETENIR LES TALENTS ET LES ACTEURS CULTURELS SUR VOTRE TERRITOIRE.

Soutenir les acteurs culturels de votre territoire est essentiel pour préserver la vitalité des scènes artistiques locales. Il s'agit de protéger les structures existantes et d'offrir aux talents artistiques les conditions pour créer et s'épanouir sur place. En favorisant des partenariats durables, vous contribuez à maintenir des emplois culturels, à stimuler l'économie locale et à renforcer le lien social et la fierté des habitants et habitantes pour leur territoire.

### 2 CONSOLIDER L'ACTION PUBLIQUE EN FAVEUR DES MUSIQUES ACTUELLES.

Les communes ont un rôle essentiel pour le développement des activités artistiques et culturelles. Les blocs communaux (métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération et communautés de communes) réalisent 81 % des dépenses culturelles territoriales totales soit 8,7 milliards d'euros*. Dans un contexte économique contraint, où les acteurs culturels subissent de nombreuses pertes de financements, couplé à une hausse générale des coûts, les communes ont une responsabilité pour permettre le maintien et le développement des activités culturelles sur leurs territoires.

** Tableau de bord annuel des dépenses culturelles des collectivités territoriales pour l'année 2023 – édition 2025. Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation (DEPS).*

### 3 RENFORCER LES ACTEURS INDÉPENDANTS DES MUSIQUES ACTUELLES AU SERVICE DES TERRITOIRES.

Assurer la résilience des structures qui œuvrent pour l'intérêt général et dont la pérennité est menacée par une concurrence accrue de grands groupes industriels, qui s'inscrivent dans des dynamiques de concentration économique, c'est favoriser l'économie locale et l'emploi sur vos territoires.

### 4 CONSTRUIRE DES PARTENARIATS DURABLES AVEC LES ACTEURS CULTURELS DE VOTRE COMMUNE.

Favoriser des conventionnements avec les structures culturelles présentes sur le territoire, afin de consolider leur action dans la durée. Privilégier la coopération plutôt que la mise en concurrence systématique par les appels d'offres ou marchés publics, qui fragilisent les associations, réduisent leurs capacités d'action et dégradent les conditions de travail (charge accrue, stress, absence de vision à long terme).

### 5 ACCORDER AUX MUSIQUES ACTUELLES LES MOYENS DE CRÉER, D'INNOVER ET DE RAYONNER.

Studios de répétition, centres de formation, écoles, lieux de résidence, festivals, radios, salles de concert… les savoir-faire et les métiers de la chaîne musicale sont nombreux et variés. Tous sont essentiels et œuvrent en interdépendance. En soutenant la vie culturelle de proximité, on veille à ne pas affaiblir la vitalité artistique, mais au contraire à la renforcer.

## axe 2 · CULTURES

# SCÈNES DE CRÉATION ET DE RENCONTRES

Protéger la création,
c'est valoriser les projets et les talents locaux

© Topophone - Halle aux Grains

### 1 GARANTIR LA LIBRE DIFFUSION DE L'ART ET LA LIBERTÉ DE PROGRAMMATION.

Veiller à la liberté de programmation des entités culturelles de votre ville est une obligation légale (Loi LCAP, article 3). Ne pas entraver la diffusion d'une œuvre, laisser l'expertise artistique aux professionnels et professionnelles et garantir l'autonomie de choix des programmateurs et programmatrices est un fondement de l'État de droit.

### 2 PROTÉGER L'ARTISTE, L'ŒUVRE ET LE PUBLIC.

Les actions d'intimidation ou de blocage visant à obtenir une déprogrammation constituent un délit pénal (Code Pénal, art. 431-1). Protéger l'artiste, l'œuvre et le public contre toute forme d'entrave physique ou de menaces, c'est assurer le bon déroulement du débat démocratique et culturel. Face à la contestation d'une œuvre, privilégiez l'organisation d'un débat citoyen éclairé, d'une rencontre ou d'une médiation. Une société démocratique fait confiance à l'intelligence des publics pour juger par eux-mêmes. Déprogrammer une œuvre sous pression, céder à l'intimidation, encourage les idéologies intolérantes et affaiblit le pluralisme culturel.

### 3 ENCOURAGER LES SCÈNES CRÉATIVES LOCALES.

Soutenir la pluralité des formes de création, c'est permettre le maintien du tissu culturel et favoriser l'émergence de pépites, de jeunes talents, qui n'auraient que peu de moyens de s'exprimer sans ces initiatives. Les scènes locales participent de l'éclectisme et de la diversité nécessaires à l'irrigation culturelle des territoires, au bénéfice de l'ensemble des citoyens et citoyennes.

### 4 PROPOSER DES ESPACES POUR PERMETTRE DES EXPÉRIENCES COLLECTIVES ET PERSONNELLES.

Garantir la pratique et un accès libre et ouvert à la culture, c'est créer des espaces mêlant échanges, créations et partages. Ces lieux permettent à chacun et chacune de s'exprimer, de se former, de collaborer et de vivre pleinement la vie de sa commune. Ils renforcent le lien social, stimulent la participation citoyenne et contribuent à l'habitabilité des territoires.

### 5 DÉFENDRE UNE ŒUVRE, C'EST DÉFENDRE LA DÉMOCRATIE.

La démocratie est notre bien commun. La défense d'une œuvre d'art contestée transcende le champ culturel pour devenir un enjeu éminemment politique. La liberté de création est un pilier de la société démocratique, au même titre que la liberté de la presse ou la liberté de manifester. Les attaques dont elle fait l'objet, aux titres de la morale, de la protection ou du respect, sont en réalité des attaques contre le débat, le pluralisme des idées, le droit au dissensus et l'intelligence collective. Seul le juge, et non un élu ou un groupe de pression, est habilité à restreindre légalement la diffusion d'une œuvre en France. La municipalité est garante du cadre légal. Toute pression visant à imposer une interdiction est une tentative d'entrave illégitime qui se substitue à l'autorité judiciaire.

## axe 3 · CULTURES

# HÉRITAGES COLLECTIFS ET PARTAGÉS

Faire vivre nos patrimoines et matrimoines*, c'est lier traditions et ouverture aux mondes

Festival Printival Baby Lapointe 2025 ©Fabien Espinasse

### 1 RENFORCER LES STRUCTURES LOCALES ENGAGÉES DANS LA TRANSMISSION, LA CRÉATION ET LA VIE SOCIALE CULTURELLE.

Accompagner les écoles de musique, associations, lieux hybrides et collectifs pour pérenniser un maillage culturel ancré dans le territoire.
Ils sont les relais directs des patrimoines et matrimoines, des pratiques traditionnelles et des musiques actuelles. Il est donc primordial de les accompagner durablement pour consolider ce maillage culturel local. Cela passe par un soutien financier, technique et logistique afin de leur permettre de pérenniser leurs activités, d'élargir leurs publics, et de favoriser les rencontres intergénérationnelles et interculturelles.
En renforçant ces structures, les communes assurent la continuité et la diversité des expressions culturelles au cœur des territoires.

### 2 FAVORISER LA COOPÉRATION ET LA CONCERTATION ENTRE ACTEURS CULTURELS ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.

Valoriser nos patrimoines, nos matrimoines et nos cultures locales, c'est affirmer une vision partagée de l'action culturelle. Cela implique de dépasser les logiques institutionnelles cloisonnées pour construire, ensemble, des dynamiques collaboratives fondées sur la co-construction, l'échange et la mutualisation.
Une approche transversale permettra de renforcer la cohérence des politiques culturelles et de faire vivre pleinement la diversité de nos territoires.

### 3 AFFIRMER LA CULTURE COMME UN ESPACE DE LIBERTÉ.

La culture est un droit fondamental qui doit être accessible à toutes et tous, sans distinction. Garantir un accès équitable et durable à l'ensemble des expressions artistiques et patrimoniales est un enjeu majeur pour renforcer la cohésion sociale et la vitalité des territoires. Il s'agit de défendre la diversité des cultures, qu'elles soient populaires, patrimoniales, contemporaines ou issues des musiques actuelles comme un bien commun indispensable à la démocratie, à l'émancipation des individus et au bien-être collectif. Les communes ont un rôle clé pour préserver, soutenir et valoriser cet espace de liberté, de partage et de créativité au cœur de la vie locale.

### 4 VALORISER LES PROJETS ARTISTIQUES QUI MÊLENT TRADITIONS LOCALES ET CRÉATIONS CONTEMPORAINES.

Soutenir les initiatives qui mettent en dialogue les héritages culturels bâtis, monuments, lieux patrimoniaux, architectures locales avec les créations musicales innovantes, notamment dans les musiques actuelles, permet de renforcer le lien entre enracinement et ouverture au monde. Ces projets valorisent le territoire, sensibilisent les publics à leur patrimoine vivant et favorisent la créativité et l'innovation artistique. Encourager ces croisements contribue à une culture locale dynamique, inclusive et plurielle.

### 5 SOUTENIR L'HÉRITAGE CULTUREL VIVANT COMME RESSOURCE COLLECTIVE ET DYNAMIQUE.

Encourager la transmission intergénérationnelle du patrimoine culturel, qu'il soit traditionnel ou contemporain, est essentiel pour préserver et renouveler les héritages locaux. Les musiques et pratiques actuelles, pleinement intégrées à cette richesse culturelle, contribuent à la continuité tout en nourrissant l'innovation et le dialogue entre passé, présent et futur. Soutenir cet héritage vivant permet aux communautés territoriales de conserver leurs racines tout en favorisant la vitalité et la diversité culturelle des territoires.

**Parler de matrimoine, c'est rendre visible la part des femmes dans notre héritage culturel et construire une mémoire collective plus juste et égalitaire.*

## axe 4 · CULTURES

# LEVIERS DES TRANSITIONS

## S'appuyer sur les acteurs culturels pour des transitions durables

Dans un monde en mutation, les cultures apparaissent comme une clé de voûte pour imaginer de nouveaux récits, construire des imaginaires, accompagner les transformations et renforcer les liens qui nous unissent. Elles offrent des ressources sensibles et symboliques pour faire face aux bouleversements, s'adapter collectivement et prendre soin des territoires et de leurs habitants et habitantes.

### 1 FAIRE DE L'ACTION CULTURELLE ET DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE UN MOTEUR DE TRANSFORMATION SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE.

Le dérèglement climatique, la raréfaction des ressources, la perte de biodiversité ou les crises liées à l'eau, à la santé et aux mobilités soulèvent aussi des enjeux de justice sociale. Dans ce contexte, l'action culturelle et l'éducation artistique peuvent jouer un rôle essentiel en suscitant la prise de conscience, en favorisant le dialogue et en imaginant de nouvelles manières de vivre ensemble, elle contribue à faire émerger des réponses collectives plus justes, solidaires et durables.

### 2 LA COMMUNE, LEVIER DES COOPÉRATIONS TERRITORIALES.

Face aux défis économiques et sociaux que connaissent les territoires, la commune occupe un rôle déterminant. Actrice de proximité, elle peut favoriser la mise en relation entre les structures culturelles et les acteurs économiques locaux, encourager les partenariats et impulser des projets communs. Facilitatrice, la commune est un levier de coopération, d'innovation et de dynamisme durable au service du territoire.

Bouillon Cube
©AloisAurelle

### 3 LA CULTURE, MOTEUR DE DÉMOCRATIE ET DE CITOYENNETÉ.

Par des approches inventives, sensibles et artistiques, la culture permet d'impliquer les habitants et habitantes dans les réflexions concernant le développement et la transformation de leur territoire. Leur participation favorise une nouvelle manière d'appréhender la fabrique des politiques publiques, renforçant ainsi la démocratie locale et le respect des droits culturels.

### 4 LES MUSIQUES ACTUELLES AU CŒUR DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE.

La transition numérique transforme en profondeur la société dans son ensemble, nos modes de vie, de travail, de création et de participation tout en laissant de côté une partie de la population qui en demeure éloignée ou exclue. Les musiques actuelles, par leur ancrage dans les pratiques numériques (création assistée, diffusion en ligne, réseaux sociaux, intelligence artificielle, etc.), constituent un terrain privilégié pour expérimenter de nouvelles formes de lien social, d'innovation et de participation citoyenne.

### 5 LES MUSIQUES ACTUELLES AU SERVICE D'UNE STRATÉGIE PARTAGÉE DES INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES.

Actrices culturelles à part entière, les musiques actuelles occupent une place centrale dans la transition des Industries Culturelles et Créatives (ICC). Leurs besoins de structuration et de coopération reflètent ceux de l'ensemble des secteurs, appelant une approche concertée à l'échelle territoriale. Face à la précarité des espaces et aux tensions matérielles, des solutions mutualisées et intégrées doivent être encouragées, combinant expertise, formation et accompagnement partagé. Soutenir ces dynamiques, c'est affirmer une vision où culture, innovation et territoire s'unissent pour une transition durable et créative.

# La Fédération des Musiques Actuelles en Occitanie

# OCTOPUS

Octopus est, depuis 2018, la Fédération des Musiques Actuelles en Occitanie. Elle rassemble plus de 130 adhérent·e·s réparti·e·s sur les 13 départements, avec une équipe répartie entre Toulouse et Montpellier.

L'association fédère les acteur·rice·s des musiques actuelles et défend leurs intérêts ainsi que ceux de la filière.

Elle accompagne la structuration et le développement professionnel par la veille, la ressource et l'organisation de formations.
Elle oeuvre également à la prévention, la réduction des risques et la santé en milieu festif.

Elle soutient enfin la filière grâce aux dialogues, à l'observation et à la représentation auprès des partenaires institutionnel·le·s.

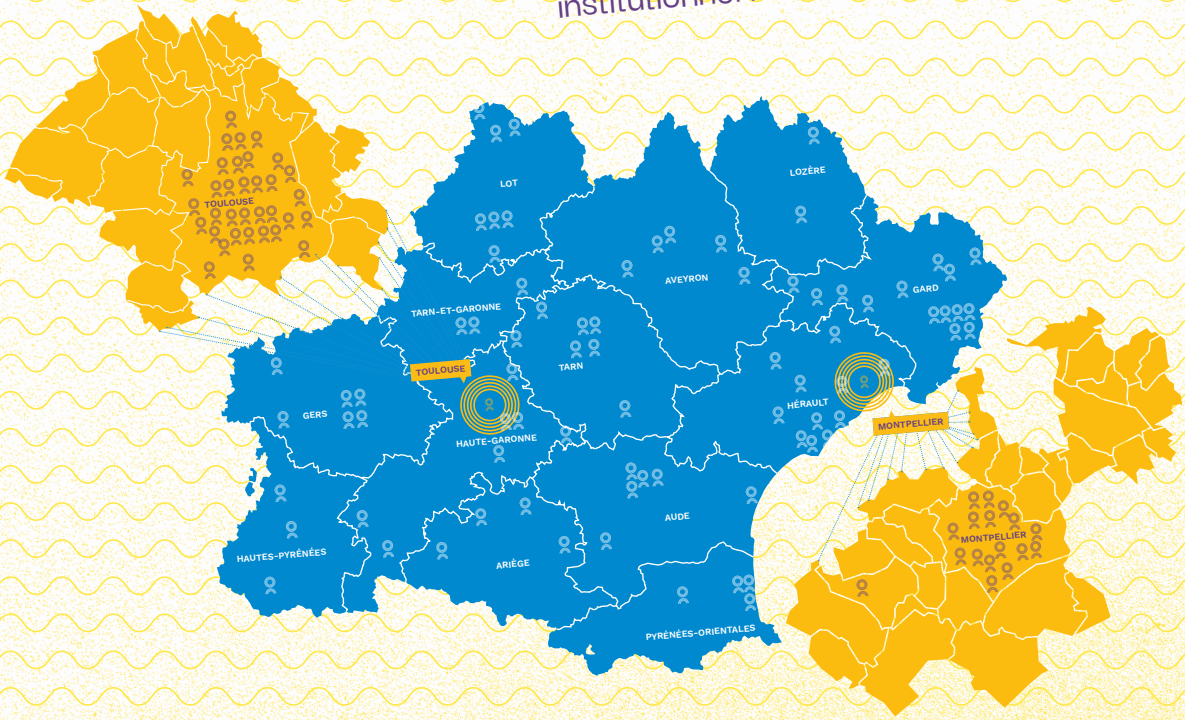


Carte des adhérent·e·s d'Octopus
Photographie octobre 2025

**CONTACT**
secretariat@federation-octopus.org
**federation-octopus.org**

OCTOPUS
FÉDÉRATION DES **MUSIQUES ACTUELLES** EN OCCITANIE